

MÉMOIRE

*Pour des communautés mobilisées
en protection de la jeunesse*

Mémoire déposé par Avenir d'enfants

dans le cadre de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Décembre 2019



Table des matières

Introduction.....	3
La maltraitance et la négligence : un phénomène complexe	4
Renforcer la capacité des communautés à protéger les familles et leurs enfants	4
Conditions de succès pour des communautés mobilisées.....	8
Portraits de projets inspirants pour agir en prévention.....	8
Recommandations.....	19
Conclusion	21
Bibliographie.....	22
Annexe 1 : Barrières d'accès	23

Introduction

Le Québec dispose d'un important filet social pour prévenir les situations de maltraitance envers sa jeunesse. Comme tous les filets, celui-ci n'est cependant pas exempt de failles où peuvent se glisser des enfants, malgré les mesures de protection en place et la bienveillance de la communauté.

La raison d'être d'Avenir d'enfants et l'expertise que nous avons développée depuis 2009 nous amènent à cibler notre contribution sur certains éléments précis du mandat confié à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Plus spécifiquement, nous nous intéressons à la partie de son mandat consistant à examiner « le rôle et les responsabilités des réseaux publics et leurs partenaires, incluant les organismes communautaires, dans la protection des enfants au Québec et leur contribution au bien-être de l'enfant, par l'identification des enjeux et obstacles à la concertation entre ces réseaux pour améliorer la prise en charge collective des enfants en besoin de protection ».

Agir tôt et agir ensemble sont les deux principes phares sur lesquels repose la mobilisation des partenaires en petite enfance soutenus par Avenir d'enfants. Ce sont aussi, selon nous, deux éléments-clés pour agir en prévention de la maltraitance et de la négligence envers les enfants. Il s'agit d'une responsabilité qui doit être partagée par tous les acteurs de la société puisque la Direction de la protection de la jeunesse ne peut prévenir à elle seule la maltraitance et la négligence envers les enfants. Nous croyons que les moyens les plus efficaces de resserrer ce filet de protection passent par les partenariats entre les parties prenantes, le soutien aux parents et la mobilisation des forces vives des communautés partout au Québec.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, ce mémoire présente d'abord un état de situation comprenant un aperçu des données sur la maltraitance envers les enfants, le caractère multifactoriel de cette problématique ainsi que les facteurs de protection prévenant la maltraitance. Nous aborderons ensuite les façons dont l'action collective permet d'agir sur ces facteurs de protection et nous poursuivrons avec nos constats sur les conditions de succès à rencontrer pour des communautés mobilisées pour protéger la jeunesse. Finalement, douze portraits de projets inspirants illustreront notre propos avant de proposer des recommandations pour renforcer la capacité d'agir des grands réseaux et des partenaires locaux et régionaux.

Enfin, il faut préciser que le créneau d'Avenir d'enfants et les exemples mis de l'avant dans ce mémoire se concentrent sur les enfants de 5 ans et moins et leur famille. Nous sommes cependant d'avis que les résultats de notre analyse et les recommandations qui en découlent peuvent également s'appliquer à l'ensemble du continuum de protection de la jeunesse, de 0 à 17 ans.

La maltraitance et la négligence : un phénomène complexe

Chaque jour, la Direction de la protection de la jeunesse compte au moins 20 nouveaux signalements fondés de maltraitance chez les tout-petits de 5 ans et moins¹. À un moment crucial de leur développement, où 85 % de leur cerveau se construit, de très jeunes enfants grandissent dans un environnement qui n'est pas en mesure de veiller à leur sécurité et à leur épanouissement.

Cette situation, hautement inquiétante, n'est pas sans conséquences.

La maltraitance et la négligence peuvent entraver sérieusement la santé et le bien-être des enfants et avoir des répercussions à très long terme sur les adultes qu'ils deviendront.

S'il est parfois tentant de mettre l'entière responsabilité sur les épaules des parents ou alors sur un système de soins qui a connu certains ratés dans le passé, la maltraitance et la négligence sont dans les faits un phénomène complexe. Plusieurs facteurs individuels, familiaux, communautaires et même sociétaux contribuent à créer un environnement maltraitant et négligent envers les enfants. Plus ces facteurs sont nombreux dans la vie des enfants, plus le risque qu'ils soient négligés ou maltraités augmente.

Enrayer la maltraitance et la négligence envers les enfants implique donc de renforcer la capacité des communautés à protéger les familles et les enfants et d'agir à plusieurs niveaux, avec une multitude d'acteurs, de sorte qu'aucun enfant ni aucune famille ne puissent passer entre les mailles du filet de sécurité de leur communauté.

Renforcer la capacité des communautés à protéger les familles et leurs enfants

Depuis 2009, Avenir d'enfants a pour mission de mobiliser les forces vives du Québec autour du bien-être des tout-petits et de leur famille, de façon à renforcer la capacité des communautés à prendre soin des familles et à protéger les enfants. La principale stratégie d'Avenir d'enfants a été de miser sur les efforts collectifs des parents et de tous les acteurs concernés de près ou de loin par la petite enfance afin qu'ensemble, ils favorisent le développement du plein potentiel de tous les enfants, tout en ayant une attention particulière pour ceux vivant en contexte de défavorisation.

Au cours des 10 dernières années, les 3000 partenaires soutenus par Avenir d'enfants ont contribué de près à prévenir la maltraitance en mettant en place des actions pour faciliter l'accès aux soins et aux services pour les familles et les enfants, en misant sur une approche de proximité pour rejoindre les parents là où ils sont et en favorisant la participation citoyenne de parents plus marginalisés afin de soutenir les familles dans l'amélioration de leurs conditions de vie.

¹ Observatoire des tout-petits (2017), [*Faits saillants : Violence et maltraitance, les tout-petits québécois sont-ils à l'abri?*](#), p.4.

Faciliter l'accès aux soins et aux services pour les familles et les enfants

La préoccupation des partenaires d'Avenir d'enfants pour mieux joindre les familles vivant en contexte de défavorisation a été omniprésente dans l'ensemble des plans d'action soutenus au fil des ans. En effet, 27 % des actions ciblent spécifiquement les familles et les enfants vivant en contexte de défavorisation, leur environnement ou les intervenants travaillant auprès d'eux. De plus, la vaste majorité des regroupements ont mis en place des stratégies pour joindre les familles vulnérables et favoriser leur participation et leur accès aux activités et aux services offerts.

En reconnaissant que des services de qualité pour les familles contribuent à prévenir la maltraitance, il y a lieu de s'interroger sur l'accessibilité à de tels services. Pour établir une offre de service adaptée et de qualité, l'écoute des besoins exprimés par les familles est essentielle. Chacune d'entre elles fait face à des barrières qui lui sont propres. Celles-ci trouvent parfois leur source chez le parent ou la famille elle-même, mais également chez les intervenants, les organisations, le gouvernement et la société.

Pour enrichir cette offre de service aux familles, plusieurs partenaires ont réfléchi et ont reconnu les forces et les limites des actions et des services proposés aux enfants et aux parents de leur communauté. Les projets soutenus par Avenir d'enfants ont donc permis de bien documenter les différents types de barrières rencontrées par les familles pour mieux les comprendre et agir adéquatement sur celles-ci². Une description des différents types de barrières est présentée en annexe.

Une approche de proximité pour rejoindre les parents

Le recours au travail de proximité comme stratégie pour se rapprocher des familles vivant en contexte de défavorisation s'est intensifié au cours des dernières années. Ce type d'action permet entre autres de joindre des familles isolées qui ne fréquentent pas les services offerts³.

L'approche de proximité mise avant tout sur la création du lien de confiance avec les familles en allant là où elles se trouvent, ainsi que sur l'accompagnement et la qualité de la collaboration entre les organismes. Ces éléments ont été identifiés comme des conditions de succès pour mieux intervenir auprès des familles. Elle est réalisée par les partenaires du milieu qui modifient leurs pratiques. Une ressource dédiée au projet peut venir renforcer l'action collective en établissant le premier contact avec les familles et en les mettant en lien avec les services de la communauté. À l'échelle de la province, les regroupements en petite enfance se sont dotés de 80 ressources, représentant 55,3 effectifs à temps complet, pour un investissement total de 2,32 M\$ pour l'année 2019.

Le travail de proximité se fait souvent dans des contextes de grande défavorisation. Un accompagnement personnalisé et centré sur les besoins des familles permet donc de résoudre des situations problématiques multifactorielles auxquelles un organisme précis n'aurait pu répondre à lui seul. La personne qui travaille auprès des familles dans une approche de proximité est en quelque sorte un guide : tout en travaillant au

² Avenir d'enfants (2018), [*Des barrières sur le parcours des familles*](#).

³ Avenir d'enfants (2018), [*Zoom sur le travail de proximité*](#).

développement du pouvoir d’agir des personnes, elle facilite leur mise en action pour améliorer leur situation.

Le regroupement *Forme ta vie*, de Laval-Ouest, a mis en place ce type de projet. Son évaluation témoigne des effets de la valeur ajoutée de cette approche :

« Les actions de l’agente de liaison ont permis à certaines familles, avec qui un solide lien de confiance a été établi, de briser leur isolement, d’avoir accès à des activités à faire en famille (gratuite ou à bas prix), de faciliter l’entrée des enfants à l’école, de les accompagner dans diverses démarches, de développer un sentiment d’appartenance envers le quartier, de développer leur pouvoir d’agir (régler une situation au travail, mettre fin à une situation de violence conjugale), de répondre à des besoins de base comme se nourrir et se vêtir et de mieux comprendre certains services publics comme le réseau de transport en commun et le système scolaire. »⁴

Le travail de proximité a aussi eu des répercussions dans les organisations qui gravitent autour des parents et des enfants. Bien souvent, ce type de travail amène les intervenants de divers secteurs à ajuster leurs interventions, que ce soit dans les pratiques d’accueil des parents, le niveau de littératie utilisé dans les communications avec les parents, le type d’intervention réalisé, etc.

D’autres initiatives ont aussi vu le jour dans d’autres régions du Québec. Les partenaires de Bécancour ont réalisé l’action « Faire village autour des familles », permettant d’intervenir auprès de différentes organisations afin de les informer sur les impacts des préjugés envers les parents vivant en contexte de défavorisation. En Estrie, le regroupement du Haut-Saint-François a mis en place du travail de proximité spécifiquement pour les familles anglophones. En plus de joindre et d’accompagner les familles, la ressource sensibilise les partenaires aux besoins de cette communauté et aux grands enjeux d’accessibilité. Elle mobilise les partenaires afin qu’ils changent leurs pratiques et qu’ils comprennent mieux la culture et la réalité des familles anglophones⁵. Finalement, l’initiative LUCIOLE, mise en place par les regroupements locaux de partenaires en Abitibi-Témiscamingue, réunit les organismes porteurs des services de relevailles-répît et de travail de milieu offerts dans les cinq territoires de la région. Pour plusieurs des intervenants interrogés, le fait que les ressources des services de relevailles-répît et de travail de milieu se déplacent dans les milieux de vie des familles, leur approche individualisée, leur accessibilité et le fait qu’elles ne soient pas les représentantes d’une organisation publique sont une valeur ajoutée essentielle dans la région⁶.

⁴ Darvida Conseil (2017), *Rapport d’évaluation de l’action « Liaison auprès des familles isolées », Regroupement Forme ta vie, Laval-Ouest*, p.28-29.

⁵ Avenir d’enfants (2019), [*Le récit d’un projet collectif en petite enfance au Québec : bilan d’Avenir d’enfants*](#), p.61.

⁶ LUCIOLE (2019), *Actions en Relevailles/Répît et travail de milieu pour les familles en Abitibi-Témiscamingue, rapport d’évaluation régional*, p.37.

Participation citoyenne et implication des parents

Faire participer les parents à l'élaboration des actions menées dans la communauté et les impliquer dans leur réalisation ont fait partie des éléments-clés ayant conduit au succès de la mobilisation des partenaires dans les communautés accompagnées par Avenir d'enfants.

D'année en année, les plans d'action déposés par les regroupements accompagnés démontrent une progression dans différents types de participation afin de favoriser l'implication des parents. En 2019, 66 % des actions destinées aux parents visaient à les impliquer, 39 % à collaborer avec eux et 40 % à enforcer leur pouvoir d'agir. Cela signifie qu'une part importante des actions réalisées pour les parents ont permis, par exemple, leur implication comme bénévole dans une fête de quartier; leur collaboration dans un comité d'intervenants pour répondre à certaines questions; ou alors leur capacité à participer activement à une table de concertation ou à organiser et à gérer une activité de troc entre familles.

De plus, plusieurs partenaires locaux et régionaux se sont engagés dans des réflexions pour mieux joindre les familles, notamment celles vivant en contexte de défavorisation. Ces réflexions amènent les partenaires locaux à se poser des questions sur les attitudes et les pratiques d'intervention gagnantes pour y parvenir.

Plusieurs partenaires ont ainsi adopté différentes stratégies pour intégrer davantage le point de vue des parents dans la planification et la mise en œuvre de leurs actions, que ce soit par :

- la création de comités de parents;
- l'intégration de parents à la concertation ou à des comités de travail;
- la consultation de parents par des vox pop, des forums et des consultations publiques;
- l'évaluation et l'ajustement des actions à la suite des recommandations des parents;
- la création d'occasions d'échanges informels entre parents et entre parents et intervenants (cafés-causeries, soirées d'échanges, etc.);
- la mise en place de lieux d'accueil pour les parents (espaces-familles, locaux pour les familles), dont certains sont gérés par des parents;
- le recrutement de parents bénévoles pour l'organisation ou la mise en œuvre d'activités;
- la possibilité pour les parents de devenir des relayeurs d'informations, des recruteurs d'autres parents ou des ambassadeurs de certains projets auprès de différentes instances.

Afin d'augmenter la participation des parents, les regroupements ont souvent eu recours à des incitatifs, comme les haltes-garderies, le soutien au transport, les collations, les cartes-cadeaux, mais aussi la reconnaissance de l'implication des parents par des fêtes, des certificats d'implication ou des formations.

Conditions de succès pour des communautés mobilisées

L'action collective intersectorielle permet d'apporter des solutions adaptées à des problèmes sociaux complexes et souvent multifactoriels.

Si l'idée de coordonner les efforts des acteurs de la communauté paraît simple en théorie, la mettre en œuvre nécessite la collaboration rigoureuse d'acteurs provenant de différents secteurs. Parmi les conditions de succès de la mobilisation québécoise en petite enfance, pensons entre autres à :

- une vision commune du changement visé;
- des actions qui se renforcent mutuellement;
- des mécanismes d'apprentissage et d'évaluation partagés;
- des communications soutenues entre les partenaires;
- la présence d'une structure de soutien.

Un rapport d'évaluation mené par l'équipe Ricochet de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) en 2019 reconnaît l'efficacité de la mobilisation en petite enfance pour prévenir les vulnérabilités dans le développement des enfants. En identifiant la présence d'un partenariat fort, une décision collective de cibler un aspect spécifique du développement des enfants ainsi que la mise en œuvre d'actions concertées pour agir de façon complémentaire, une différence significative est observée sur l'état de développement des enfants à la maternelle⁷.

Nous sommes d'avis que ces conditions de succès peuvent s'appliquer autant à un collectif de partenaires engagés en petite enfance, qu'à un collectif en faveur de la protection de la jeunesse au sens large.

Portraits de projets inspirants pour agir en prévention

Afin d'illustrer comment se concrétisent cette action collective et les conditions de succès la rendant possible, nous présentons douze portraits de projets ayant été réalisés, soit par des organisations dans le cadre de la stratégie Partenariats et innovation d'Avenir d'enfants, soit par des regroupements locaux de partenaires. Ces portraits démontrent aussi l'importance d'agir sur l'ensemble du continuum allant de la promotion vers la prévention primaire, secondaire et tertiaire. La plupart de ces projets ont fait l'objet d'une évaluation. Chacun de ces portraits contient une brève présentation des objectifs de l'initiative, des stratégies mises en place ainsi que des conditions ayant permis le succès du projet, lorsque celles-ci ont été documentées.

La Maison Bleue

La Maison Bleue a pour mission d'aider les familles vivant en contexte de vulnérabilité à accueillir leur enfant et à l'accompagner dans son développement jusqu'à l'âge de 5 ans. Considérant l'impact sur les familles des facteurs de vulnérabilité multiples et complexes avec lesquels elles doivent composer, La

⁷ Bérubé et al, (2019), [*Tous ensemble pour les enfants de l'Outaouais, portrait de la mobilisation et du développement des enfants dans la région de l'Outaouais*](#), UQO, p.45.

Maison Bleue a choisi d'associer étroitement le suivi médical de la grossesse et de la petite enfance à un accompagnement éducatif et psychosocial global, dans un concept de « périnatalité sociale ».

Cette approche tire profit de la demande d'un suivi de grossesse et de santé pour proposer à l'enfant et à sa famille un éventail de ressources et d'interventions de prévention et de soutien dans une structure de proximité, à échelle humaine, ancrée dans la communauté et facilitant les liens avec les partenaires communautaires et institutionnels.

L'évaluation de la mise en œuvre de la Maison Bleue relève que le portage (accompagnement des familles), l'*empowerment* et l'interdisciplinarité en caractérisent l'approche d'intervention et que celle-ci a un impact significatif sur la clientèle qu'elle atteint. Cette même évaluation constate que La Maison Bleue apparaît comme un modèle d'intervention novateur qu'il est possible de répliquer, à certaines conditions :

- Un lieu de petite taille situé au cœur du milieu de vie des familles.
- Une structure hybride puisant dans les forces de l'organisme sans but lucratif, du groupe de médecine familiale et du centre de santé et de services sociaux.
- Une équipe expérimentée et engagée, travaillant en interdisciplinarité.
- Une organisation souple de la prise en charge des familles.
- Un financement récurrent et suffisant.
- Un bon arrimage avec les organismes du territoire œuvrant en périnatalité et en petite enfance⁸.

Relevailles de Saint-Michel

Le projet Les relevailles, mis en place dans le quartier Saint-Michel à Montréal, est une initiative de la Table enfance-famille de Saint-Michel, qui réunit différents partenaires communautaires et institutionnels. L'organisme Mon resto Saint-Michel se charge de mener l'action en collaboration avec différents partenaires de la communauté.

Après avoir fait une analyse de la situation des familles avec de jeunes enfants du secteur, les partenaires ont constaté de grands besoins chez les femmes enceintes issues de l'immigration ou ayant accouché depuis peu. Souvent isolées, ayant peu ou pas de réseau et connaissant mal les services offerts dans le quartier, ces femmes présentaient de grandes vulnérabilités à la suite de leur accouchement et étaient habitées par un sentiment de profonde solitude et de détresse. Dans le but de les accompagner dans cette étape importante de leur vie, un groupe de marraines a été mis sur pied pour offrir du soutien à domicile et les guider vers les ressources du quartier. Formées par les professionnelles du réseau de la santé, ces marraines aussi issues de l'immigration se rendaient chez les mères et ont réussi à obtenir des résultats éloquentes :

- Établissement d'un lien de confiance significatif avec les mères.
- Augmentation du sentiment d'efficacité personnelle chez celles-ci.
- Meilleure connaissance du fonctionnement administratif québécois sur le logement, les services de garde, le système scolaire ou le réseau de la santé et des services sociaux.

⁸ La Maison Bleue (2016), *L'empreinte de La Maison Bleue : Fondements et guide de pratiques*, p.19.

- Meilleure connaissance des services de proximité (soutien pour les impôts ou l'aide sociale, réduction de la méfiance envers certains services, etc.).

Plusieurs éléments ont été mis à profit pour accompagner ces femmes vers une plus grande intégration dans leur communauté : diminution de la barrière de la langue, compréhension de la culture des mères avec une mise en perspective avec la réalité québécoise ainsi qu'une collaboration étroite avec les professionnelles du CLSC. Les mères ont ainsi pu être aidées sur le plan psychologique et administratif, mais également en ce qui a trait à leur intégration. Les marraines en ont aussi retiré un fort sentiment d'utilité auprès d'autres femmes pour permettre leur épanouissement personnel⁹.

Local aux familles et cafés-rencontres

Plusieurs regroupements locaux de partenaires ont mis en place des initiatives visant à rendre accessible un local aux familles ou à organiser des cafés-rencontres permettant de rencontrer d'autres familles de la communauté de façon informelle, avec ou sans les enfants.

Ces actions permettent aux partenaires d'atteindre plusieurs objectifs : briser l'isolement et renforcer le soutien social dont bénéficient les parents; renforcer les pratiques parentales positives; tisser un lien de confiance entre les parents et les intervenants dans un cadre informel et sans jugement en plus d'offrir des opportunités de stimulation, d'exploration et de socialisation pour les enfants.

Pour réaliser ces espaces d'échanges et d'entraide, un organisme partenaire, souvent une municipalité ou un organisme communautaire Famille, fournit un local où les parents peuvent se rencontrer librement au cours de plages horaires prédéfinies, sans coût pour y accéder et sans qu'il n'y ait nécessairement d'activité prévu à l'horaire. Le format libre de cet espace rappelle celui d'un parc où des parents peuvent se rencontrer et est particulièrement apprécié de ceux-ci en hiver lorsque le climat ne permet pas les rencontres à l'extérieur.

Des jouets ou d'autres articles sont laissés à la disposition des enfants. Ceux-ci peuvent ainsi s'amuser librement, pendant que les parents échangent entre eux. Une intervenante peut être présente, mais son rôle demeure informel, à savoir discuter avec les parents, apprendre à les connaître, leur parler de ce qui existe dans la communauté si le besoin se manifeste, etc. De plus, certains locaux aux familles sont entièrement organisés par et pour les parents, avec le soutien d'une intervenante ou d'une organisation partenaire.

En plus des avantages déjà mentionnés, les locaux aux familles ou cafés-rencontres contribuent à l'implication citoyenne des familles, suscitent leur sentiment d'appartenance envers la communauté et permettent de bonifier l'offre des services et dynamiser le milieu, particulièrement dans les petites communautés et les milieux ruraux.

À Laval, le regroupement *Forme ta vie*, situé à l'ouest de l'île, a demandé à un évaluateur externe de documenter la pertinence du local aux familles dans cette communauté. Il est ressorti de ce rapport que cette salle, qui réunit en moyenne 40 personnes par activité, permet aux parents de briser leur isolement

⁹ Radziszewski, Stéphanie et Romain Yevuh (2018), *Les Relevailles de Saint-Michel, rapport synthèse des groupes de discussion*, 12 pages.

et de tisser des liens entre eux. C'est également un lieu de rassemblement de choix pour les parents en hiver alors que les parcs sont souvent moins fréquentés.

Soutien au retour aux études des parents

Le niveau de scolarité des pères et des mères constitue un facteur de protection pour le développement des enfants. Quelques regroupements soutenus par Avenir d'enfants ont développé des projets pour permettre de faire des choix et de poser des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie de leur famille.

Ces actions, mises en œuvre en Estrie et en Outaouais, ont été conçues pour la clientèle de mères faiblement scolarisées, souvent adolescentes, jeunes adultes, ou ayant un parcours de vie difficile. La démarche qui leur est proposée comprend une rencontre d'identification des besoins et un suivi personnalisé sur une période variable en fonction des projets. Ce suivi inclut du soutien scolaire, psychologique, social et en employabilité. Les mères ont l'occasion de compléter leurs crédits de mathématiques et de français dans un cheminement à temps partiel afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires.

L'évaluation du projet en Outaouais fait état de résultats concluants. Les mères participant au projet disent en effet avoir une meilleure connaissance des ressources de la communauté, avoir augmenté leur réseau d'entraide en tissant des liens avec d'autres parents, se sentir plus outillées à la recherche d'emploi, se considérer comme mieux entourées, être plus stables émotionnellement et se sentir meilleures dans leur rôle de parent auprès de leur enfant. Au bout d'un an, certaines observaient déjà des effets positifs sur le plan économique, en ayant augmenté leurs revenus. Les premiers résultats de l'évaluation des projets en Estrie indiquent d'ailleurs une tendance similaire.

Ces projets ont pu être réalisés grâce à la contribution des commissions scolaires, des carrefours jeunesse-emploi, des organismes communautaires Famille et des organisations de transport collectif des communautés des MRC des Sources, du Granit, de Coaticook ainsi que du Vieux-Gatineau et de Hull. Plusieurs conditions de succès sont à souligner, à savoir un ratio de mères par intervenant suffisamment peu élevé pour permettre une intervention personnalisée et de qualité, une approche positive des intervenants, basée sur les forces et sans porter de jugement. Des mesures facilitantes ont également été instaurées sur le plan financier, comme l'accès à une halte-garderie gratuite ou à coût modique, à du transport facilité ou gratuit, ainsi qu'à des frais de scolarité gratuits ou à des bourses d'études.

Programme Triple P

Le programme « Triple P », pour Pratiques parentales positives, est une nouvelle réponse aux besoins des parents éprouvant des difficultés à communiquer avec leurs enfants, à l'éduquer ou à l'encadrer. Avoir un enfant qui manifeste des problèmes de comportement, ou encore, devoir accomplir son rôle de parent tout en étant soumis au stress engendré par la précarité financière, une séparation conjugale ou des problèmes au travail peut être difficile à gérer. L'objectif du projet est ainsi d'aider les parents dans la gestion des comportements de leurs enfants et pour améliorer leur relation avec eux-ci.

Les regroupements mettant en œuvre ce projet proposent aux parents une série de conférences publiques sur le rôle de parent, des interventions brèves de type « coaching » parental axées sur la résolution d'un problème spécifique rencontré par les parents avec leurs enfants, une formation de groupe visant l'entraînement à l'adoption de pratiques parentales positives ainsi que des ateliers complémentaires sur

le contrôle de la colère, du stress et des pensées négatives pouvant être offerts aux parents qui en ont besoin.

Les conférences publiques sont gratuites et ne nécessitent pas d'inscription. Elles sont animées par un ensemble de partenaires des secteurs scolaires, communautaires et des services de garde. Une série de conférences est aussi offerte en anglais pour les parents anglophones. Les parents sont invités à consulter l'horaire des conférences sur le site web www.parentspositifs.ca. Des conseils pour les aider à améliorer leur quotidien avec leurs enfants y sont également disponibles.

Ce programme implanté dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale a fait ses preuves, notamment grâce à la recherche menée au Québec. Des résultats ont été démontrés tant auprès des parents (adoption de pratiques parentales positives et accroissement de la confiance en soi comme parent) que des enfants (réduction des problèmes émotionnels et de comportement).

Parmi les éléments ayant permis la réalisation de ces projets, mentionnons un partenariat avec le milieu de la recherche, la formation et l'accompagnement des intervenants, des interventions réalisées en dyades intersectorielles ainsi que du codéveloppement entre intervenants provenant de différents secteurs. Avenir d'enfants a également contribué à l'implantation en soutenant financièrement les formations, des groupes de soutien entre intervenants ainsi qu'une ressource pour coordonner les efforts de prévention intersectoriels.

Adaptation des pratiques pour mieux joindre les pères

Comme vu précédemment, l'approche de proximité permet d'atteindre des résultats intéressants pour mieux joindre les familles en ayant le plus besoin. Certains partenaires soutenus par Avenir d'enfants ont accordé une attention particulière pour adapter leurs pratiques aux réalités des pères.

Parmi les principales adaptations recensées, relevons que ces partenaires cherchent à joindre les pères dans les lieux plus actifs, comme les parcs. Ils adaptent leurs horaires pour être disponibles les soirs et la fin de semaine, abordent les pères en évitant d'interagir seulement avec la mère lors des échanges, ou demandent à parler aux deux parents, ou au père spécifiquement, lors d'appel téléphonique. Finalement, ces partenaires organisent des activités permettant de faire de l'activité physique ou d'être actif.

La Maison Oxygène en Abitibi-Témiscamingue offre un exemple inspirant de service de proximité adapté à la réalité des pères en offrant de l'hébergement et du soutien communautaire pour les pères vivant des difficultés personnelles, familiales ou conjugales. Tous les pères acceptés à la Maison Oxygène ont la volonté de consolider, de développer ou de préserver leurs liens avec leurs enfants.

Pour accompagner ces pères, la Maison Oxygène offre un soutien diversifié, à savoir de l'intervention externe et interne, un accompagnement et des références, des activités et de l'hébergement père-enfant, du soutien téléphonique en plus de faire la promotion de la paternité. Le rapport d'évaluation de la Maison Oxygène nous apprend que les principales problématiques pour lesquelles les pères se tournent vers ces services sont la séparation d'avec leur partenaire, des problèmes en lien avec les enfants, mais elles

peuvent également être d'ordre judiciaire ou financier, liées à la santé mentale ou à la violence sous toutes ses formes¹⁰.

Parmi les changements observables, l'évaluation relève l'amélioration du lien père-enfant, une diminution de la consommation, une meilleure stabilité dans la situation familiale, l'amélioration de la situation financière, une meilleure communication parentale ou encore un retour sur le marché du travail ou à l'école.

Dans une autre approche, le regroupement Manicouagan on s'attache!, sur la Côte-Nord, organise un programme de stimulation précoce pour les pères et leurs enfants intitulé « Avec papa c'est différent! ». Ce programme, donné à l'origine en CLSC, a été adapté en 2014 pour le milieu communautaire. Le programme permet au père de :

- mieux connaître les caractéristiques de son ou ses enfants;
- mieux connaître les principales étapes du développement de l'enfant;
- développer ses compétences parentales, d'y trouver du plaisir et de prendre confiance en ses capacités;
- apprendre sur son rôle paternel et trouver sa place auprès de son ou ses enfants;
- développer et intensifier un lien d'attachement avec son ou ses enfants;
- socialiser, briser son isolement et connaître les ressources de son milieu.

Le regroupement Manicouagan on s'attache identifie plusieurs conditions ayant permis le succès de ce programme dans leur communauté, dont les suivantes :

- Partenariats avec les différents acteurs du milieu (références, accès aux locaux, accès à du matériel, etc.).
- Mise en place de stratégies pour joindre les familles vulnérables (gratuité des activités, possibilité de transport, collation fournie, etc.).
- Horaire adapté aux réalités des pères (ex.: samedi matin).
- Contact personnalisé (affiches et publicités adaptées aux pères, premier contact téléphonique durant la période d'inscription avec l'un des intervenants, relance téléphonique quelques jours avant chacune des activités).
- Attitudes des intervenants qui favorisent la participation des pères (relation d'égal à égal avec eux, ouverture d'esprit, croire que chaque père a des capacités et est le premier responsable de son enfant, etc.).
- Avoir accès à des supervisions cliniques (permet d'avoir un œil extérieur sur les différentes situations, d'être soutenu et guidé par moment dans ses interventions, de recevoir une rétroaction et permet également une introspection, au besoin)¹¹.

¹⁰ Maison Oxygène (2017), *Intervenant pivot pour la paternité, volet Maison Oxygène*, p.3-4;9.

¹¹ Manicouagan, on s'attache! (2019), [*Fiche coup de cœur : Avec papa, c'est différent!*](#), en ligne.

Réseau Maintenant l'Enfant

Le Réseau Maintenant l'Enfant est une initiative du regroupement local de partenaires Coeur-des-Vallées en action en Outaouais. Ce projet vise à mobiliser les partenaires de la communauté en leur offrant une formation afin de mener des activités de repérage des vulnérabilités chez les enfants, dans le but d'améliorer les référencement des familles vers les services dont pourraient avoir besoin ces enfants pour se développer pleinement.

Ce faisant, le Réseau Maintenant l'Enfant améliore l'accessibilité et la qualité des services aux familles en mettant à contribution les professionnels du CLSC, les organismes communautaires, le bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, la commission scolaire, les centres de la petite enfance ainsi que le regroupement local de partenaires de la communauté.

Le Réseau Maintenant l'Enfant a été évalué par l'équipe Ricochet de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), permettant de mettre en lumière les retombées de cette initiative.

L'évaluation présente ainsi, de 2015 à 2016, une augmentation de 44 % des référencement d'enfants vers des services pour les soutenir dans leur développement, et une diminution dans l'âge des enfants au moment de la référence (2 ans et 10 mois en 2016 plutôt que 3 ans en 2014). Le rapport souligne qu'« en règle générale, suite à un dépistage, les enfants attendent moins de deux semaines pour voir leur demande être acheminée au CLSC grâce au RME »¹².

Les évaluateurs identifient également les ingrédients-clés ayant fait le succès de cette initiative :

- Une procédure commune d'évaluation.
- L'accès à des ressources financières.
- L'accès à des ressources humaines.
- Un réseau de partenaires et l'implication de chacun.
- La collaboration et la bonne entente entre les partenaires.

Fondation Marie-Vincent

Le programme Lanterne est un programme de prévention de la violence sexuelle qui s'adresse aux enfants d'âge préscolaire et aux adultes gravitant autour d'eux. Le programme propose des formations et des outils éducatifs misant sur l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires¹³. Celui-ci a été élaboré à partir des besoins des parents, des éducatrices, des éducateurs et des personnes œuvrant dans les différents milieux de la petite enfance (CPE, garderies en milieu familial, haltes-garderies, organismes communautaires, etc.), en plus d'être adapté au niveau de développement des tout-petits.

Considérant les répercussions possibles pour les personnes qui sont victimes de violence sexuelle, il importe de mettre en place des stratégies préventives efficaces visant à réduire les facteurs de risque et à

¹² Mélynda Catin, Annie Bérubé, Ph. D., Pierre Dion-Bisson (2016), [*Réseau Maintenant l'Enfant, Stratégies novatrices permettant de répondre aux besoins des enfants âgés de 0 à 5 ans de la région et de leur famille*](#), UQO, p.7.

¹³ Hébert, M., Julien, M., Fortin, A., Dion, J. et Cyr, M. (2019). *Rapport de l'évaluation pilote du programme Lanterne : Faire la lumière sur l'éducation à la sexualité saine et les relations égalitaires chez les tout-petits*, UQAM, 47 pages.

maximiser les facteurs de protection. L'apprentissage actif basé sur le développement de compétences d'autoprotection serait un facteur-clé pour optimiser l'efficacité des programmes de prévention de la violence sexuelle. En outre, il est fortement recommandé d'implanter des activités préventives destinées aux enfants dès le plus jeune âge pour permettre à ceux-ci de développer rapidement des compétences favorisant leur sécurité.

Les outils éducatifs Lanterne constituent la pierre angulaire du programme : c'est à l'aide de ces outils que l'éducation à la sexualité, la promotion des relations égalitaires et la prévention de la violence sexuelle sont rendues possibles. Ces outils font d'ailleurs l'unanimité auprès des personnes participantes, qui les considèrent comme bien construits, attrayants, adaptés aux enfants tout comme aux éducatrices et intervenantes, en plus d'être de grande qualité.

Halte-garderie du cœur

Le Cégep de Saint-Hyacinthe a mis en place une offre de stages supervisés, dans le cadre de son programme de techniques d'éducation à l'enfance, pour outiller les futures éducatrices à interagir avec les familles les plus vulnérables. Le projet Halte-garderie du cœur... pour toujours! a pour objectif d'amener les étudiantes à développer un ensemble de compétences dès la formation initiale, dans le contexte d'apprentissage pratique d'un service de garde de qualité. Le tout est directement encadré par les professeurs (enseignement *in situ*). Il vise également à offrir un service de garde de qualité aux enfants et à leurs parents issus de familles vulnérables, de l'immigration ou présentant des besoins particuliers, en collaboration avec divers partenaires du milieu, dont le centre jeunesse, le CISSS et l'organisme communautaire Famille local¹⁴.

Ce projet a permis de documenter des changements positifs dans le développement global des enfants, dans la relation de collaboration entre le service de garde et le parent et dans les interactions de l'étudiante ou la future éducatrice avec les familles :

- Effets sur les enfants : après un maximum de 12 semaines à la halte-garderie, 88 % des enfants qui l'ont fréquentée présentaient des gains dans leur développement (dimensions affective, sociale et émotionnelle).
- Effets sur les parents : des progrès ont pu être relevés quant aux habiletés relationnelles des parents avec le personnel de la halte-garderie tout comme sur le plan des communications associées à leur rôle parental.
- Effets sur les étudiantes : progression de leur pratique réflexive qui semble entraîner d'autres effets tels une augmentation du sentiment de compétence professionnelle, une augmentation de la capacité à faire de l'introspection, le développement d'une distance émotionnelle, la réduction des préjugés et davantage de sensibilité empathique. On souligne également un maintien des apprentissages dans leurs pratiques professionnelles une fois en fonction dans un service de garde régulier. Ces résultats paraissent intimement liés aux processus de formation mis en place à la HGC, en particulier le tutorat ainsi que l'accompagnement soutenu et réflexif qui y est procuré.

¹⁴ Résultats tirés de l'évaluation menée par Nathalie Bigras, professeure à l'UQAM, et son équipe.

Comprendre pour agir — De la responsabilité individuelle à la prise en charge collective

En 2012, seulement 1,4 % des signalements faits à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) provenaient des milieux de garde. Cette donnée étonnante compte tenu du nombre élevé d'enfants fréquentant ces milieux a mené le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP) à entreprendre des démarches pour mieux comprendre cette réalité. Ce projet visait d'abord à documenter les obstacles au signalement de maltraitance chez les tout-petits par le personnel en milieu de garde.

Après analyse, le principal élément expliquant ce faible nombre de signalements semblait être une méconnaissance des mandats de la DPJ, de ses modes d'action, ainsi que du rôle que les CPE pouvaient avoir à jouer. Cela ayant pour conséquence de freiner le recours au signalement lorsque le personnel éducateur était témoin de situation inquiétante pour un enfant. Par ailleurs, il était intéressant de noter que les participants aux groupes de discussions menés dans le cadre de ce projet connaissaient peu les collaborations possibles dans ces contextes avec les partenaires des milieux communautaires ainsi que du réseau de la santé et des services sociaux. S'ils connaissaient leur existence, aucune collaboration formalisée n'était rapportée.

Suite à la première phase de réalisation, le CLIPP s'est donné comme objectif de former, informer, sensibiliser et outiller le personnel œuvrant en milieux de garde à l'aide de connaissances scientifiques fiables, mais également acquises auprès d'intervenants en milieu de garde, afin de permettre à ces derniers d'être plus aptes à réagir, d'être plus à l'aise de signaler des situations de maltraitance et de négligence.

Au terme du projet, le travail avec l'ensemble des parties prenantes aura permis de développer des outils d'aide à la décision, destinés aux décideurs et gestionnaires en position de mettre en œuvre des stratégies répondant aux besoins du personnel de garde, ainsi que des outils de soutien au repérage et signalement de la maltraitance pour les intervenants en milieu de garde.

Dans le cadre de ce projet, le CLIPP a identifié les conditions de succès suivantes :

- Implication accrue des partenaires et des bailleurs de fonds.
- Problématique bien documentée et ancrée dans les milieux.
- Temps disponible.
- Liens solides avec les milieux.
- Financement adéquat.
- Retombées concrètes et pertinentes pour les milieux.¹⁵

Prévention de la violence et des agressions dans les communautés des Premières Nations

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) a mis en œuvre, de 2011 à 2014, un projet intitulé Prévention de la violence et des agressions dans les communautés. Cette initiative avait pour public cible les jeunes autochtones et leur famille et mettait de l'avant l'aspect culturel dans l'élaboration de son contenu en incorporant les valeurs et les

¹⁵ CLIPP (2017), [*Accroître les compétences en matière de prévention et de dépistage des mauvais traitements physiques chez les 0-5 ans*](#), en ligne.

approches correspondant aux croyances culturelles des Premières Nations. De plus, il visait à intervenir sur plusieurs facteurs de risque et avait un souci d'intervention précoce.

La CSSSPNQL a mis en place plusieurs stratégies pour atteindre ces objectifs:

- Renforcer la capacité des intervenants des communautés à offrir des services de qualité aux enfants et aux familles.
- Diffuser des informations qui font la promotion d'interventions préventives sur la violence et l'agression auprès des jeunes enfants.
- Contribuer à l'amélioration des interventions favorisant le développement et l'apprentissage des jeunes enfants et la prévention des problèmes d'adaptation.
- Transférer à l'ensemble des intervenants en petite enfance des communautés des Premières Nations des connaissances scientifiques qui justifient leur investissement optimal pour une meilleure qualité de services en petite enfance.
- Diffuser les résultats des plus récentes études longitudinales qui peuvent contribuer à prévenir les problèmes sérieux d'adaptation sociale.
- Réduire l'inégalité d'accès par les Premières Nations à des ressources.
- Améliorer la formation des intervenants œuvrant auprès des 0-6 ans.

Il s'agit, à notre avis, d'une illustration pertinente de l'éventail de moyens à la disposition des organisations d'une communauté mobilisée pour agir en prévention de la maltraitance. De surcroît, c'est aussi un exemple démontrant qu'il peut être préférable de développer les services à partir des réalités des communautés, plutôt que d'adopter une approche mur à mur avec des services identiques pour tous.

Les Services d'intervention d'autorité Atikamekw (SIAA), fondés il y a près de 17 ans dans le cadre de la Politique sociale atikamekw, constituent un autre exemple de ces conditions de succès, bien qu'il ne s'agisse pas d'une initiative accompagnée par Avenir d'enfants. En vertu d'une entente intervenue en 2018 entre le gouvernement du Québec et la nation Atikamekw, ces services peuvent s'appliquer de façon indépendante par rapport à ceux de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). La directrice de la protection sociale (DPS) atikamekw a la responsabilité de veiller sur les enfants et les jeunes dont la sécurité ou le développement peut être considéré comme compromis. Le Conseil de famille, le Cercle d'aidants et le Conseil de Sages sont appelés à jouer un rôle dans les situations où la DPS décide d'intervenir. Mentionnons également que la DPS a les mêmes responsabilités que la DPJ en matière de protection de la jeunesse, de tutelle et d'adoption.

Les représentants de la nation Atikamekw rapportent que le succès des SIAA s'illustre par :

- la forte proportion d'enfants maintenus en milieu atikamekw;
- le faible taux de judiciarisation;
- le fait que 80 % des situations sont réglées au Conseil de famille;
- Le fait que des centres jeunesse ont commencé la pratique des « conseils de personnes significatives », le pendant du « Conseil de famille »;

- la Loi sur la protection de la jeunesse qui a fait quelques emprunts aux SIAA (mesure de protection immédiate de 48 h et violence psychologique)¹⁶.

Ma Famille, ma communauté

Le projet Ma Famille, ma communauté, piloté au départ par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) en partenariat avec Avenir d'enfants, vise à mobiliser toutes les ressources disponibles dans la communauté pour prévenir les placements chez les enfants âgés de 0 à 5 ans afin de créer un filet de sécurité autour des familles.

Pour y parvenir, quatre stratégies ont été mises en œuvre : le partenariat communautaire, la prise de décision en équipe, le recrutement des familles d'accueil et le soutien aux familles de proximité ainsi que l'auto-évaluation, pour assurer le suivi du projet et l'atteinte des résultats visés.

L'approche de partenariat communautaire permet d'illustrer concrètement comment la concertation des acteurs d'une communauté peut contribuer à prévenir la maltraitance. L'objectif en est de mobiliser l'ensemble des personnes et des organisations de la communauté afin de consolider un réseau de soutien et d'entraide autour des enfants vulnérables et de leur famille.

L'évaluation du projet permet de conclure à des retombées positives de la prise de décision en équipe sur les pratiques des intervenants en centres jeunesse. Elle relève une mobilisation d'acteurs variés autour du partenariat communautaire et offre un portrait des responsabilités ou des engagements assumés par les partenaires : ressource médicale, soutien aux pratiques parentales, à une problématique vécue par le parent ou accompagnement à la vie quotidienne, soutien émotif, répit ou encore facilitation de l'accès aux ressources et services de la communauté¹⁷.

Ce rapport présente également les conditions essentielles à la réussite du projet:

- Pouvoir compter sur un coordonnateur ou une coordonnatrice habile en mobilisation des partenaires, pouvant s'y consacrer à plein temps.
- Faire preuve de souplesse afin d'adapter le projet aux réalités locales.
- Ouverture des partenaires à modifier leurs pratiques.
- Sensibilisation et information aux partenaires, à la communauté et aux familles, et développement d'une vision commune pour une meilleure appropriation du projet par la communauté.
- Capacité des organismes (disponibilités et ressources) de répondre aux besoins des familles.
- Impliquer activement les familles dans cette démarche volontaire et non obligatoire.

¹⁶ Conseil de la Nation Atikamekw, [Système d'intervention d'autorité Atikamekw \(SIAA\)](#), en ligne.

¹⁷ Gratton, Geneviève et Judith Gaudet (2015), *Rapport d'évaluation du projet Ma famille, ma communauté*, 140 pages.

Recommandations

Recommandation 1

Mettre en place un continuum de services préventifs dès la grossesse mobilisant l'ensemble des services de première ligne (groupes de médecine familiale, pharmaciens, organismes communautaires, centres de pédiatrie sociale, haltes-garderies, camps de jour municipaux, services de garde éducatifs, commissions scolaires, centres intégrés de santé et de services sociaux, etc.) en développant, entre autres, une meilleure coordination entre ces services afin de faciliter l'accès des enfants et des familles à des ressources adéquates

Recommandation 2

Accorder un soutien financier suffisant et récurrent aux organismes communautaires Famille, aux haltes-garderies communautaires et aux centres de ressources périnatales afin de leur permettre de remplir leur rôle de soutien et d'accompagnement auprès des enfants et de leur famille.

Recommandation 3

Soutenir les services de proximité (travailleurs de milieu, ressources hors des murs des organisations, etc.) en s'appuyant sur l'expérience des communautés ayant déployé ces types d'initiatives.

Recommandation 4

Intégrer les conditions de succès de l'approche de proximité aux pratiques des personnes œuvrant notamment dans le réseau de la santé et des services sociaux :

- Aller à la rencontre des familles, là où elles se trouvent.
- Augmenter la capacité d'agir des familles pour qu'elles puissent exercer un plus grand contrôle sur leur vie.
- Prévoir un travailleur de proximité qui est au service de l'ensemble des organisations d'une communauté et qui agit comme facilitateur entre les ressources du milieu et les familles.

Recommandation 5

Mandater les directions de la santé publique afin de documenter systématiquement les barrières d'accès aux services à l'intention des enfants et de leur famille.

Recommandation 6

Mettre en place les conditions de succès permettant aux organisations de revoir régulièrement leurs pratiques afin d'atténuer les barrières d'accès. Par exemple :

- Libération de temps pour les réflexions en équipe.
- Supervision clinique et espace d'échange avec collègues.
- Concordance entre l'intervention auprès des familles et les pratiques de gestion.
- Remise en question de ses propres pratiques.
- Offre de formation continue.

Recommandation 7

Revoir les politiques ainsi que les pratiques de financement et de gestion du personnel afin d'accorder aux projets et aux personnes œuvrant auprès des familles et des enfants le temps nécessaire à l'établissement d'un solide lien de confiance avec les familles vivant en contexte de défavorisation.

Recommandation 8

Renforcer le soutien à l'amélioration de la qualité des services à l'intention des enfants et des familles par de l'accompagnement et l'octroi d'un soutien financier permettant de :

- bonifier le cursus de formation de base, théorique et pratique, des personnes appelées à travailler avec les enfants et leur famille, plus particulièrement sur les thématiques de l'intervention en milieu défavorisé, sur les barrières d'accès, sur la relation avec le parent, sur les compétences sociales et affectives ainsi que sur le développement du langage;
- offrir de l'accompagnement et du soutien pédagogique et clinique aux personnes œuvrant auprès des familles et des enfants;
- soutenir l'amélioration continue des pratiques, la formation et le développement professionnel ainsi que l'intégration des connaissances et des compétences dans les réseaux offrant des services aux enfants et aux familles;
- évaluer systématiquement la qualité des services offerts aux familles.

Recommandation 9

Soutenir des initiatives communautaires renforçant la capacité d'agir des familles sur leurs conditions de vie (accès à l'alimentation, logement, accès à l'emploi, scolarisation, intégration des immigrants, etc.).

Recommandation 10

Maintenir les ententes établies par Avenir d'enfants avec les Premières Nations, les Cris et les Inuits pour soutenir leur capacité d'agir en faveur des enfants et des familles de leurs communautés.

Conclusion

Il faut tout un village pour élever un enfant. Le proverbe africain, régulièrement cité par les partenaires mobilisés pour le développement des tout-petits, prend tout son sens en ce qui concerne la prévention de la maltraitance et de la négligence envers les enfants. Comme nous l'avons exposé au cours de ce mémoire, la prévention et la protection de la jeunesse ne sont pas que l'affaire des familles ou de l'État, mais une responsabilité qui doit être partagée par tous les acteurs de la communauté.

Les recommandations mises de l'avant cherchent ainsi à permettre aux forces vives mobilisées pour les jeunes du Québec d'avoir en main tous les outils pour contribuer à un grand filet de protection social. En agissant ensemble, en mettant en place les conditions favorables à l'émergence de partenariats solides et à la mobilisation des parties prenantes, tant sur la scène nationale que régionale ou locale, nous pouvons concrètement prévenir que des familles soient confrontées à des situations de négligence ou de maltraitance. Les portraits d'actions présentés illustrent également de quelles façons ces partenariats peuvent prendre forme pour mieux soutenir les familles.

La période allant de 0 à 17 ans est cruciale pour le développement des adultes de demain, et les premières années de vie le sont d'autant plus. C'est le moment où se dessinent des trajectoires de vie pouvant être soit favorables, soit défavorables. Avenir d'enfants souhaite que les travaux de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse puissent contribuer à soutenir des communautés tissées serrées pour offrir à tous les enfants du Québec des chances égales de se développer pleinement, sans vivre de situation d'adversité.

Bibliographie

Avenir d'enfants (2019), [Le récit d'un projet collectif en petite enfance au Québec : bilan d'Avenir d'enfants](#), 86 pages.

Avenir d'enfants (2018), [Des barrières sur le parcours des familles](#), en ligne.

Avenir d'enfants (2018), [Zoom sur le travail de proximité](#), en ligne.

Bérubé et al, (2019), [Tous ensemble pour les enfants de l'Outaouais, portrait de la mobilisation et du développement des enfants dans la région de l'Outaouais](#), UQO, 48 pages.

Bigras et al, (2019), *Évaluation des effets de l'approche de la Halte-garderie du cœur sur le développement des enfants et les relations avec les parents*, UQAM, 106 pages.

Bigras et al, (2019), *Évaluation des effets sur les apprentissages d'étudiantes réalisant leur stage à la halte-garderie du cœur (année scolaire 2016-2017)*, UQAM, 141 pages.

CLIPP (2017), *Accroître les compétences en matière de prévention et de dépistage des mauvais traitements physiques chez les 0-5 ans*, en ligne.

Conseil de la Nation Atikamekw, [Système d'intervention d'autorité Atikamekw \(SIAA\)](#), en ligne.

Darvida Conseil (2017), *Rapport d'évaluation de l'action « Liaison auprès des familles isolées », regroupement Forme ta vie*, Laval-Ouest, 73 pages.

Gratton, Geneviève et Judith Gaudet (2015), *Rapport d'évaluation du projet Ma famille, ma communauté*, 140 pages.

Hébert, M., Julien, M., Fortin, A., Dion, J. et Cyr, M. (2019), *Rapport de l'évaluation pilote du programme Lanterne : Faire la lumière sur l'éducation à la sexualité saine et les relations égalitaires chez les tout-petits*, UQAM, 47 pages.

La Maison Bleue (2016), [L'empreinte de La Maison Bleue : Fondements et guide de pratiques](#), 22 pages.

LUCIOLE (2019), *Actions en Relevailles/Répit et travail de milieu pour les familles en Abitibi-Témiscamingue, rapport d'évaluation régional*, 43 pages.

Maison Oxygène (2017), *Intervenant pivot pour la paternité, volet Maison Oxygène*, 27 pages.

Mélynda Catin, Annie Bérubé, Ph. D., Pierre Dion-Bisson (2016), [Réseau Maintenant l'Enfant, Stratégies novatrices permettant de répondre aux besoins des enfants âgés de 0 à 5 ans de la région et de leur famille](#), UQO, 13 pages.

Observatoire des tout-petits (2017), [Faits saillants : Violence et maltraitance, les tout-petits québécois sont-ils à l'abri?](#), 20 pages.

Radziszewski, Stéphanie et Romain Yevuh (2018), *Les Relevailles de Saint-Michel, rapport synthèse des groupes de discussion*, 12 pages.

Annexe 1 : Barrières d'accès

L'expérience d'Avenir d'enfants a permis de documenter les types de barrières rencontrées par les familles afin d'accéder aux services dont elles ont besoin. Il est à noter que les parents vivant en contexte de défavorisation sont plus susceptibles de rencontrer davantage d'obstacles sur leur chemin.

Barrières individuelles ou personnelles : Elles relèvent directement de l'individu et peuvent être attribuables entre autres à ses perceptions ou à ses capacités individuelles. Les regroupements, dans leurs réflexions et leurs actions, ont pris en compte la peur du jugement des parents, leurs difficultés à comprendre les processus administratifs et, dans plusieurs cas, la maîtrise limitée de la langue française dans un environnement majoritairement francophone.

Barrières sociales : Elles concernent les préjugés, les perceptions, les mœurs et les valeurs véhiculées et partagées par les membres d'une société. Dans ce sens, plusieurs regroupements ont agi directement sur la posture des intervenants avec les familles afin de passer d'un rôle d'expert à un rôle de partenaire ou de collaborateur.

Barrières physiques : Elles sont liées à l'organisation physique du milieu dans lequel un individu évolue. Par exemple, dans plusieurs milieux, l'offre de transport en commun est insuffisante, inadaptée ou absente. Pour pallier ce problème, certains regroupements ont choisi de tenir les activités dans des lieux situés plus près du milieu de vie des familles, par exemple dans des locaux mis à leur disposition par une localité où on ne retrouvait aucune offre de service pour les familles. D'autres regroupements ont modifié l'horaire des activités pour qu'il soit mieux adapté à la réalité des familles ciblées et ainsi facilité l'accès, en commençant, par exemple, les activités un peu plus tard ou la fin de semaine.

Barrières organisationnelles : Elles sont issues de la culture et du mode de gestion des organisations travaillant avec les familles. Pour améliorer la situation, des organisations ont aménagé des espaces et du temps qui laissent plus de place aux échanges en équipe; ou encore, elles ont établi des collaborations formelles avec d'autres organisations de la communauté.

Barrières systémiques : Elles relèvent de l'organisation des différents systèmes sociaux, des services publics et privés, des politiques, lois et cadres qui sont en vigueur dans la société dans laquelle évolue l'individu. Elles concernent plus particulièrement le choix des programmes sociaux et des conditions d'admissibilité; les procédures administratives parfois complexes pour accéder à certains services; la clarté des communications gouvernementales, ou les priorités établies dans les services offerts. À titre d'exemple, le déficit de professionnel en orthophonie a été au cœur de plusieurs réflexions et représentations dans les différentes régions du Québec. Celles-ci ont mené, dans certains cas, à l'emploi de nouvelles orthophonistes, au prêt de service d'une orthophoniste pour agir de façon préventive dans la communauté, et à l'enrichissement de certaines actions visant le développement des habiletés de communications orales et écrites.

Barrières économiques : Elles sont liées à la capacité économique des parents, des organisations ou du gouvernement. On peut penser, par exemple, à la difficulté à trouver un logement adéquat et abordable ou encore au financement de la mission de base des organismes communautaires parfois insuffisant. Les regroupements ont en ce sens travaillé à améliorer le partenariat avec des organismes en employabilité. Ils ont aussi mis en œuvre certaines actions comme des jardins communautaires, des comptoirs familiaux ainsi que des projets plus ciblés visant entre autres la scolarisation des mères.